



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunesse et sports : personnel

Question écrite n° 60868

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à Mme la ministre de la jeunesse et des sports de bien vouloir lui communiquer le nombre de fonctionnaires titulaires employés dans son ministère.

Texte de la réponse

Au 31 décembre 2000, il y avait 6 152 fonctionnaires titulaires employés à l'administration centrale, dans les services déconcentrés et dans les établissements du ministère de la jeunesse et des sports. Il faut souligner que, sur cet effectif, environ 2 500 agents sont des personnels du ministère de l'éducation nationale affectés dans les services du ministère de la jeunesse et des sports. Mme la ministre se réjouit que, après plusieurs années de réduction d'effectifs, le ministère de la jeunesse et des sports ait pu inverser la tendance puisque ses moyens en personnel se sont accrus notamment pour ses corps propres : inspecteur de la jeunesse, des sports et des loisirs, professeurs de sport et conseillers d'éducation populaire et de jeunesse. Ces moyens supplémentaires, même s'ils demeurent encore insuffisants, améliorent les conditions dans lesquelles les services déconcentrés et les établissements du ministère de la jeunesse et des sports accomplissent leurs missions.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60868

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2001, page 2780

Réponse publiée le : 14 janvier 2002, page 197